



Société de Transport d'Énergie
électrique en Polynésie

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2016

SOMMAIRE

1. PREAMBULE.....	3
1.1 Les objectifs de la TEP.....	3
1.1.1 Sûreté de fonctionnement du système.....	3
1.1.2 Maîtrise des risques.....	3
1.2 Le Réseau cible.....	4
1.2.1 Capacités de transit entre zones.....	4
1.2.2 Adoption d'un schéma d'exploitation bouclé.....	4
1.2.3 La configuration du réseau cible :.....	5
1.3 La TEP s'organise pour relever les défis de demain.....	5
2. ASPECTS TECHNIQUES.....	6
2.1 Metiers de l'opérateur d'Infrastructure de transport.....	6
2.1.1 INGENIERIE.....	6
2.1.2 MAINTENANCE.....	8
2.1.3 PATRIMOINE.....	9
2.2 Metiers de l'opérateur SYSTEME.....	11
2.2.1 EXPLOITATION.....	11
2.2.2 CONDUITE.....	12
2.2.3 TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE.....	13
3. RESSOURCES HUMAINES.....	14
3.1 Effectifs et organigramme au 31/12/2016.....	14
3.2 RECRUTEMENT.....	14
3.3 ACTIONS DE FORMATION.....	15
4. ASPECTS FINANCIERS.....	16
4.1 Compte de résultat.....	17
4.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	17
4.1.2 CHARGES D'EXPLOITATION.....	18
4.1.3 PRESENTATION DES COMPTES DE RESULTAT AVANT REPARTITION.....	18
4.2 Bilan financier.....	20
4.2.1 PRESENTATION ACTIF / PASSIF.....	20
4.2.2 SITUATION DE L'ENDETTEMENT.....	22
4.2.3 ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES.....	22
4.3 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ET EBITDA.....	23
5. Certification Qualité, Sécurité, Environnement (QSE).....	24
5.1 Synthèse QSE 2016.....	24
5.2 Objectif 2017 : ISO 26000 - Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).....	24
6. ASPECTS JURIDIQUES.....	26

1. PREAMBULE

Le 27 septembre 2016, le conseil d'administration de la TEP validait le SCHEMA DIRECTEUR TEP 2016 – 2027. Depuis lors, les activités et orientations de la société sont adossées à ce schéma directeur et au Plan de Transition Energétique 2015-2030 de la Polynésie française.

1.1 LES OBJECTIFS DE LA TEP

1.1.1 *Sureté de fonctionnement du système*

Une analyse de risques sous-tend aujourd'hui un effort de modernisation du système électrique et de son fonctionnement engagé par la TEP, générateur d'investissements dans le réseau mais porteur en contrepartie d'économies importantes dans l'acheminement de l'énergie et la préparation du réseau de transport à son éventuelle ouverture à d'autres opérateurs.

Il s'agit en premier lieu d'évaluer les risques auxquels le système électrique est exposé et d'apprécier les solutions que peut procurer la TEP .

1.1.2 *Maîtrise des risques*

Pour évaluer ces risques de façon pertinente et objective, il faut souligner que :

- La production hydraulique de l'ordre de 47 MW est principalement constituée de petites unités disséminées dans les vallées.
- La production thermique (128MW) est basée sur des unités de 5 à 17 MW concentrées sur deux sites. Le taux de redondance de la production installée par rapport à la pointe de consommation est de l'ordre de 1,42.

Le réseau de transport est majoritairement constitué de câbles souterrains peu sensibles aux conditions atmosphériques. La liaison aérienne traversant l'île a fait l'objet de travaux de désensibilisation à la foudre minimisant ainsi les risques de déclenchement.

De ce fait les menaces réelles qui pèsent sur le système électrique de Tahiti sont :

- Pour le réseau, les agressions externes et les phénomènes atmosphériques exceptionnels (cyclones) présentant une faible probabilité d'occurrence,
- Pour la production, des avaries de matériels réputées rares, mais aussi beaucoup de défauts simples sur des antennes de réseau, souvent synonymes de délestage de consommation, voire de blackouts, conduisant à programmer des réserves de puissance coûteuses et limitées contractuellement.

Sur le plan opérationnel, le rôle du transporteur dans un système électrique est d'assurer en permanence la continuité, la fluidité et la qualité des transits d'énergie sur le réseau entre les sites de production et les zones de consommation. Il doit donc développer ses installations selon deux approches complémentaires :

- **La sécurisation du réseau**
 - Elle consiste à s'assurer que toute zone desservie par le système pourra être ré-alimentée rapidement en cas de défaillance d'un composant du réseau. La réponse à cette préoccupation est la garantie d'acheminement de l'énergie.
 - Il s'agit de garantir en tout point du réseau la redondance structurelle des alimentations électriques, soit par le réseau de transport seul, soit par secours mutuel entre réseau de distribution et réseau de transport.

- **Le bouclage**

- Il consiste à rendre le plus transparent possible pour le consommateur final tout déclenchement d'ouvrage, fugitif ou définitif.
- Il contribue à la fiabilisation et à **l'amélioration de la qualité de fourniture**.
- Il permet d'atteindre des critères de fonctionnement du système électrique objectivés et comparables à ceux de systèmes similaires.

Trois axes de progrès doivent être visés par les modalités d'exploitation du système en boucle :

- La réduction du délestage préventif comme moyen de compensation en cas d'insuffisance de la réserve tournante,
- la minimisation du parc de production thermique au profit des ENR dans une démarche d'analyse des risques,
- la réduction du nombre des interruptions de fourniture sur incident.
- La réduction de l'impact d'un incident sur le RPT ou RPD sur la qualité de l'onde

En outre, le bouclage garantit la disponibilité des réserves de puissance nécessaires aux ajustements de fréquence et à la stabilité du réseau, permettant ainsi d'en réduire le volume et le coût.

1.2 **LE RESEAU CIBLE**

1.2.1 **Capacités de transit entre zones**

La structure actuelle a été très fortement liée au choix passé de faire reposer l'alimentation de l'agglomération sur une production essentiellement thermique concentrée sur un site unique. Les projets futurs de production à une distance croissante de l'agglomération nécessite des capacités d'acheminement importantes, dont le dimensionnement et le tracé doivent permettre de réduire les pertes.

Par ailleurs, on dessine deux axes d'interaction :

- Un axe Est- Ouest entre deux zones de consommation contrastées : la zone urbaine au nord avec une forte densité de consommation tertiaire et domestique établie, et la zone de la presqu'île au sud, destinée à un développement progressif de ses activités.
 - Si ces hypothèses sont confirmées par les Pouvoirs Publics, on assistera à un ralentissement de la croissance au nord et à une accélération au Sud, auquel le réseau de transport devra s'adapter.
- Un axe Nord-Sud caractérisé par une concentration de la production thermique à l'ouest et un potentiel d'énergies hydrauliques à l'est.
 - Un rééquilibrage des capacités de production de l'ouest vers l'est pourrait être amorcé, et dont le réseau de transport devra assumer.

Les investissements importants figurant aux programmes déployés dans ces zones tiennent compte de cette situation et visent à améliorer la qualité de fourniture.

1.2.2 **Adoption d'un schéma d'exploitation bouclé**

La principale faiblesse du système – et non du réseau - électrique de Tahiti est l'insuffisance de fluidité de la réserve tournante de puissance en cas d'incident.

Sur le plan de la production, il s'agit d'inciter progressivement, éventuellement grâce à une tarification adaptée, tout type de production à participer à l'optimisation de la fourniture des réserves de réglage de la puissance.

Sur le plan du transport, il faut garantir à chaque instant la capacité d'écoulement de cette réserve, ce qui est obtenu en supprimant l'écoulement en antenne des puissances produites, avec deux corollaires :

- La constitution de boucles structurelles du réseau, dimensionnées par les puissances mises en jeu sur les différentes parties du réseau,
- L'adoption de règles et des systèmes de protections autorisant le recours permanent à un schéma d'exploitation bouclé.

1.2.3 La configuration du réseau cible :

Les particularités développées ci-dessus ont conduit à bâtir la cible de développement du réseau de transport sur la base de deux boucles électriques :

- L'une en technique 90 000 Volts permettant de relier :
 - Les principaux sites de production thermique,
 - Les principaux sites de production ou de développement des énergies renouvelables aux zones Est et Sud,
 - La zone de consommation urbaine,
 - La zone de consommation du pôle d'activités de la presqu'île,
- L'autre en technique 30 000 Volts dans la partie sud de l'île de Tahiti où la densité énergétique est moins forte mais néanmoins propice aux ENR.

Cette structure du RPT permet de concilier les différentes obligations portées par la TEP, en tant que concessionnaire, en tant qu'opérateur du réseau et en tant que gestionnaire du système, que l'on peut expliciter à travers les programmes qui suivent.

1.3 LA TEP S'ORGANISE POUR RELEVER LES DEFIS DE DEMAIN

La TEP va réorganiser son service technique en deux Directions :

Une Direction "Infrastructure" du réseau de Transport électrique en charge:

- de l'ingénierie : études et développement,
- du suivi de la réalisation des travaux d'investissement
- du maintien en condition opérationnelle et de la sécurisation des ouvrages,
- de la gestion du patrimoine

Une Direction "Système" en charge

- de l'Exploitation
- de la Conduite
- du maintien en condition opérationnelles des outils systèmes
- des Télécoms
- du SI

2. ASPECTS TECHNIQUES

2.1 METIERS DE L'OPERATEUR D'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

2.1.1 INGENIERIE

2.1.1.1 AFFAIRES CLOTUREES EN 2016

Désignation des investissements	Montant payé
TAC Papenoo Aval Dispatching	3 263 331
Achat Transformateur 90/30 Punaruu TR422	56 130 744
PAS 9035 Vallée Papenoo : Poste P1	13 786 501
PAS 9035 Vallée Papenoo : Poste Sud 1	17 745 289
ARU Tipaerui	11 114 419
Tipaerui Fosses Transformateurs	8 696 222
Diff. de barres P1 installation et MES	8 968 384
Remplacement Poteaux Vaite	11 169 758
Tirage liens FO (Tipaerui Siège)	5 913 222
Téléconduite (PCZ - Mistral)	140 854 718
Télécommunication	50 353 358
Différentielle Tiaperui, Taravao ,	44 849 513
PAS Taravao & Titaaviri	6 923 322
Comptage	44 278 986
Vidéo surveillace et Control d'accés	36 693 336
Liaison FO Tipa - Vai	4 675 338
liaison PapV - Karting	24 259 229
Séparateur Punaruu	6 158 513
Sous-Total	495 834 183

Dix-huit affaires ont été clôturées en 2016

TAC Pposte Aval Dispatching :

Mise en service de la télé-action entre Papenoo Aval et le Dispatching pour limiter le risque de black-out lorsque la liaison 30kV Arue-Papenoo Aval est utilisée pour l'écoulement de l'énergie fournit par les centrales hydrauliques vers la zone urbaine.

Achat TR422 :

Achat d'un transformateur 90/30kV 32MVA pour le poste de Punaruu.

PAS 9035 :

Finalisation des chantiers de mise en place des équipements terminaux de télécommunication dans les postes de Papenoo1 et Papenoo Sud servants aux rapatriements des données vers le système Scada "MISTRAL".

ARU Tipaerui :

Automatisme de Régulation de Tension pour permettre une égalisation de tension lors de la marche en parallèle des transformateurs de transport du poste de Tipaerui.

Fosses Tipaerui :

Travaux de mise en conformité des fosses des transformateurs nécessaire pour une prise en compte de l'environnement par l'installation d'un séparateur d'hydrocarbure.

Protection différentielle de barres Papenoo1 :

Travaux de mise en place d'une protection différentielle de barres permettant la sécurisation du tableau haute tension du poste de Papenoo 1.

Poteau Vaite :

Travaux de remplacement de poteaux en bois sur la liaison Vaite1 - Vaite2

Tirage liens FO siège :

Mise en place d'une fibre optique entre le siège et le poste de Tipaerui permettant d'avoir une liaison directe avec les équipements de la TEP au siège social de l'entreprise.

Téléconduite :

Mise en place et en service du Scada système "MISTRAL" de la TEP, en parallèle avec le Scada système « Mistral » de EDT sans interruption de fonctionnement de l'existant.

Des travaux complémentaires de sécurisation du réseau informatique ont été menés à bien lors de la mise en service de ce système.

Télécommunication :

Achat d'équipements terminaux.

Sécurisation des réseaux de télécommunication

Intégration des téléactions

Protection différentielle de barres Punaruu 30kV, Tipaerui 30kV, Vairaatoa, Papenoo 2 et Taravao :

Travaux de mise en place d'une protection différentielle de barres permettant la sécurisation des tableaux haute tension des postes de Punaruu 30kV, Tipaerui 30kV, Vairaatoa, Papenoo 2 et Taravao.

PAS Taravao et Titaaviri :

Finalisation des chantiers de mise en place des équipements terminaux de télécommunication dans les postes de Taravao et Titaaviri servants aux rapatriements des données vers le système Scada "MISTRAL" de la TEP.

Comptage :

Finalisation des chantiers de mise en place des équipements terminaux de comptage dans tous les postes côtiers ainsi que dans le poste de Papenoo SUD ainsi que la mise en place de la télérelève de tous ces équipements au travers d'un logiciel spécifique.

Vidéosurveillance et contrôle d'accès :

Finalisation des chantiers de mise en place de vidéosurveillance et contrôle d'accès dans tous les postes côtiers ainsi que dans les Hangars de la TEP.

Liaison FO-Tipaerui Vairaatoa :

Mise en place d'une fibre optique entre les postes de Tipaerui et Vairaatoa.

Liaison PapV- Pap 0 :

Contrôle et réparation des fourreaux et chambres entre le poste de Papenoo Aval et le Karting suite aux intempéries sur la zone de Papenoo et finalisation de l'enfouissement des liaisons entre le poste de Papenoo Aval et les PVC mis en place en 2012.

Séparateur Punaruu :

Mise en place d'un séparateur d'hydrocarbure pour être en adéquation avec la politique.

2.1.1.2 INVESTISSEMENTS EN COURS

N° d'affaires	Désignation des investissements	Budget ou CA	Montant commandé	Montant payé
14-008	Poste Vaihiria 1	70 000 000	3 035 000	2 738 086
15-002-2	Liaison 90kV PAPV-FAT	1 500 000 000	22 521 703	20 336 517
15-014-1	Liaisons 90kV Tipaerui Arue (Tronçon Pareta-CDG)	180 000 000	156 537 828	27 906 825
15-016	Liaisons 30kV PAPV PAP1	435 000 000	159 545 545	26 185 790
Sous-Total		2 185 000 000	341 640 076	77 167 218

Poste de Vaihiria 1 :

Le poste de Vaihiria débutera en 2017 grâce à l'acquisition d'une parcelle de 500m² en bord de route dans la vallée de Mataiea situé à 300 m de la centrale hydroélectrique.

Liaison 90kV PAPV-FAT :

Les études et le dossier de consultation de cette première partie du bouclage 90kV (Papenoo Aval-Faatautia) ont été finalisés en 2016. Le lancement des travaux des travaux sera effectif au premier trimestre 2017.

Liaisons 90kV Tipaerui Arue (Tronçon Pareita-CDG) :

Enfouissement de deux liaisons 90kV entre Paraita et le rond point de l'hôpital de Pirae en raison des travaux programmés de la direction de l'équipement (Finalisation au premier trimestre 2017)

Liaisons 30kV PAPV PAP1 :

Lancement du Fond Exceptionnel d'Investissement au dernier trimestre 2016, pour le renforcement du transit d'énergie dans la vallée de Papenoo.

2.1.2 MAINTENANCE

Le service de maintenance TEP a traité aux interventions de maintien en conditions opérationnelles des ouvrages, réalisées selon la classification suivante :

- **Actions préventives** (actions issues des recommandations des constructeurs pour prévenir les incidents)
- **Actions curatives** (réparations suites aux avaries)
- **Actions correctives** (mise en œuvre d'actions basées sur le retour d'expérience).

2.1.2.1 Les faits marquants

3 incidents ont été recensés sur les liaisons haute tension de transport :

- 1) incident sur un portique 20kV (vallée de la Papenoo) : un glissement de terrain est à l'origine de cet incident qui a affecté deux liaisons 20KV entre Papenoo2 et Papenoo Sud. Les deux lignes 20kV ont été remises en état.
(Montant travaux : 1,9 MXPF)
- 2) incident sur une ligne aérienne 20 KV (vallée de la Papenoo) : la remise en état de la ligne électrique a duré 3 mois, les difficultés d'accès au site conjuguées aux conditions météorologiques non favorables ont retardé la mise en conformité du tronçon en défaut.
(montant travaux : 9,8 MXPF)
- 3) incident sur une ligne 30 KV (Tipaerui-Vairaatoa) : la cause de cet incident est due au piquage du câble 30kV par un fer à béton d'origine inconnue.
(Montant travaux : 1 MXPF)

2.1.2.2 Les opérations préventives

Les opérations de maintenance préventive (postes et lignes) ont été réalisées par TEP conformément au programme établi et sous-traitées à 9 sociétés locales :

- Contrôle & manœuvres des équipements haute tension (EDT)
- Visites & nettoyage intérieur des postes (EDT)
- Contrôle des systèmes de sécurités incendie (FEPI)
- Contrôle des systèmes de vidéosurveillance/contrôle d'accès (CEGELEC)
- Contrôle des systèmes d'alimentation secours (YUNE TUNG)
- Contrôle du groupe de secours de Punaruu (GMS)
- Contrôle des climatiseurs (MAOHI FROID)
- Contrôle de la ligne aérienne 90kV (TEP/TAHITI HELICOPTER)
- Elagage à proximité des lignes aériennes 20kV (MOANA SERVICES)
- Débroussaillage mensuel des postes (DESIRE TETIARAHU)

(Montant total : 34 MXPf)

2.1.2.3 Les opérations curatives & correctives

Sur l'année 2016, il est fait état de **229** interventions inopinées sur les ouvrages de transport TEP, dont les plus importantes sont :

- 1) Incident sur les liaisons de transport (cf. 1.4.1)
- 2) Mise en peinture de deux transformateurs 90/30kV au poste de Punaruu (25 ans de service)
- 3) Remplacement de 4 poteaux sur une liaison 20kV (vallée VAITE)

(Montant global curatif/correctif : 33,4 MXPf)

2.1.3 PATRIMOINE

2.1.3.1 Gestion du patrimoine

La gestion du patrimoine se situe à l'interface entre la gestion des activités techniques du cœur de métier (ingénierie, exploitation, maintenance, conduite) et les activités support (comptabilité et achats).

Elle a pour objectif de disposer sans délai des documents descriptifs de l'état du patrimoine technique, en termes de spécifications constructives, descriptifs techniques, performances et plans d'implantation.

Faute de disposer d'une version à jour de ces documents, il est constaté des risques de dérives importantes sur la qualité de fourniture et sur les coûts et délais des opérations techniques :

- Risques d'erreurs humaines lors des manœuvres d'exploitation ou de consignation ;
- Retards dans la finalisation des études ;
- Surcoûts de main d'œuvre dus à l'allongement des chantiers ;
- Impossibilité de sous-traiter les interventions en basse tension.

La maîtrise du patrimoine documentaire est donc incontournable dans l'atteinte des objectifs de coût, de qualité et de fiabilité du réseau de transport.

Dans cette optique, un programme de rattrapage de la base documentaire, a débuté en 2014 et a été terminé en 2016.

Afin d'assurer la traçabilité de ces éléments constitutifs du patrimoine de la société, TEP s'est désormais doté d'un Système d'Information Géographique (SIG) permettant de connaître le cheminement géographique de son réseau située généralement dans le domaine public pour répondre aux demandes d'informations des services du territoire ou des tiers pour des travaux sur le domaine public (DICT).

2.1.3.2 Maîtrise foncière

L'année 2016 a été marquée :

- 1) par l' acquisition d'un terrain de 500 m² situé en bord de route de la vallée de la Vaihiria à Mataiea destiné à la construction du nouveau poste préfabriqué 20 KV de Vaihiria, en remplacement de l' ancien poste mis en service en 1988 et en fin de vie.

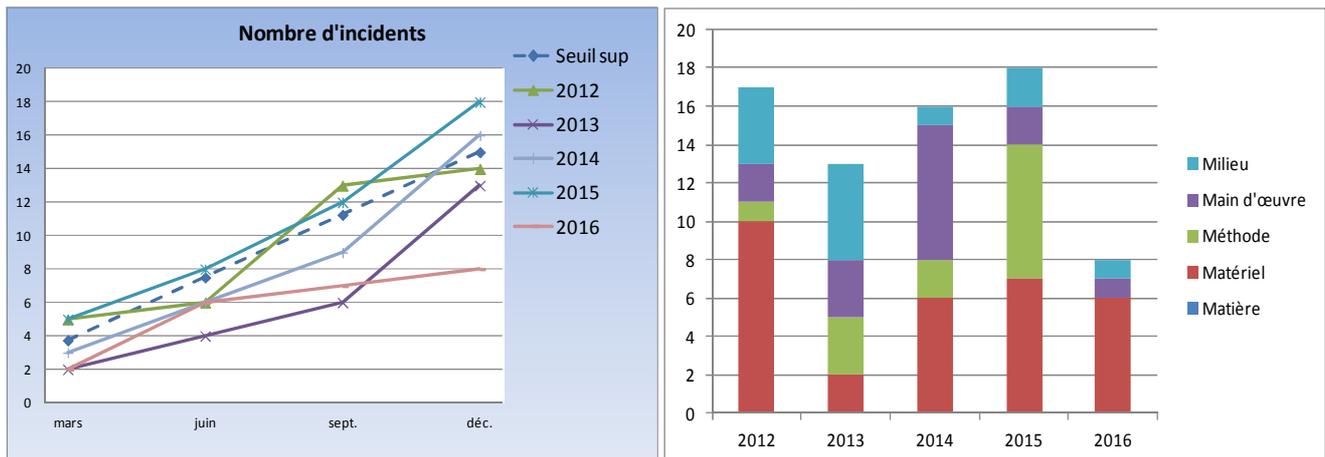
Ce nouveau poste permettra de garantir une sûreté optimale de l'écoulement de l'énergie électrique renouvelable produite par les 3 centrales hydroélectrique situées dans la vallée de Vaihiria.
- 2) L'acquisition d'un terrain de 3400 m² à Hitiaa permettant de finaliser, dans le cadre du projet de bouclage nord 90 KV :
 - La pose de la liaison 90 kV Papenoo aval - Faatautia
 - La construction du futur poste Faatautia 90 KV
- 3) Des négociations sont en cours avec les consorts Lagarde et la famille BUIILLARD pour l'obtention d'un droit de servitude pour le passage d'un réseau électrique HT, pour la finalisation du projet de liaison 90 kV Faatautia-Poste Sud ;

2.2 METIERS DE L'OPERATEUR SYSTEME

2.2.1 EXPLOITATION

Les activités d'exploitation relèvent des accès aux ouvrages, de la mise à disposition des ouvrages et de la sécurité des personnes.

2.2.1.1 Les incidents sur le réseau de transport électrique



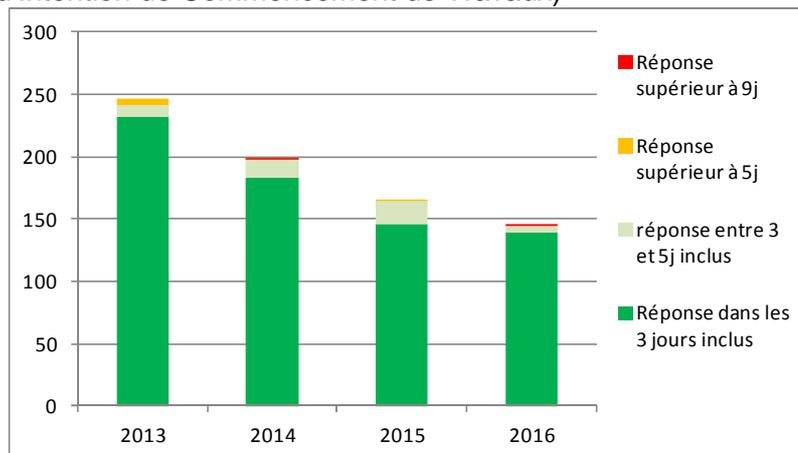
8 incidents ont impacté le réseau de Transport et seulement 2 ont eu un impact clientèle, ce qui est un résultat exceptionnel.

6 incidents sont liés à des défauts matériels dont 4 sur les câbles haute tension en vallée, 1 défaut consécutif à un éboulement et une erreur de manipulation au poste Papanoo aval.

Les résultats de 2016 sont très bons et les incidents sur les ouvrages n'ont pas fragilisé la continuité de service durant l'année.

2.2.1.2 Les chantiers externes

- DICT (Demande d'Intention de Commencement de Travaux)



Le traitement des DICT sont réalisés dans les délais.

Depuis 2013, le nombre de travaux réalisés par les tiers sur le domaine public n'a pas cessé de décroître.

- Travaux à proximité de la liaison 90kV Punaruu-Tipaerui

La Direction de l'équipement a engagé des travaux de mise en place des glissières en béton armé entre le rond point Taina et la mairie de Punaauia. Ces travaux ont été réalisés à proximité des 2 câbles 90kV constituant les artères principales de l'alimentation de la zone urbaine de Papeete. Ces travaux ont permis de sécuriser davantage les réseaux 90kV et d'accroître la distance de sécurité par rapport aux tiers.

2.2.1.3 La conformité des Ouvrages

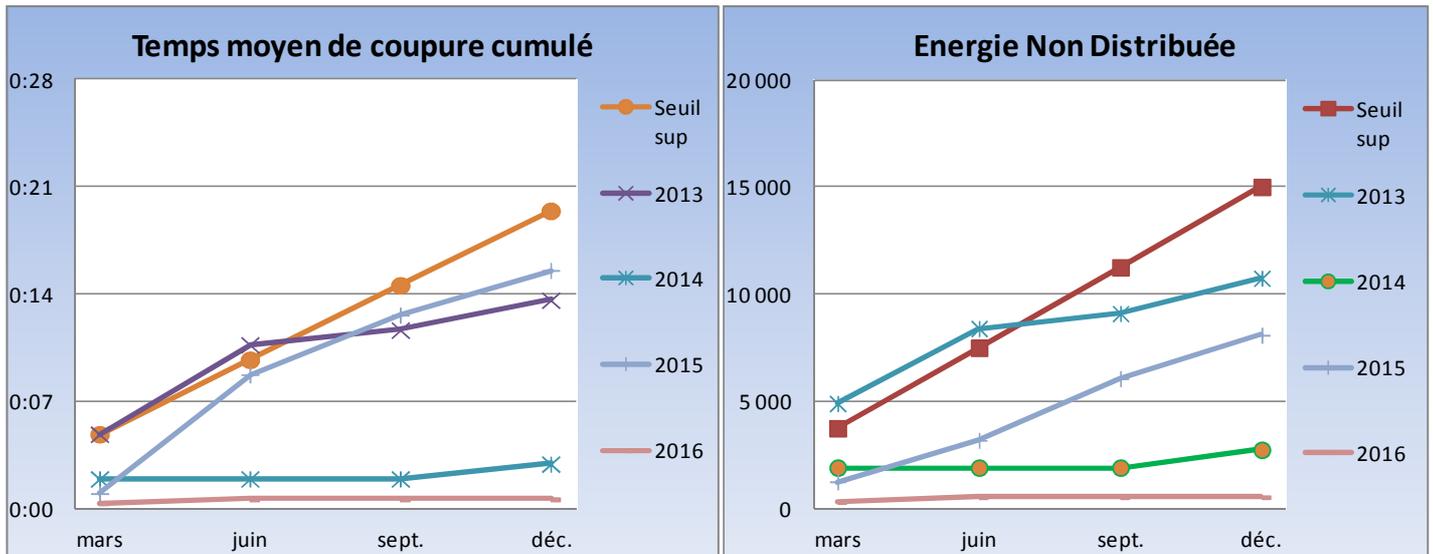
Lors des travaux de curage du dalot situé à Papenoo PK15,8, il a été mis en évidence une anomalie de positionnement en travers du dalot du réseau 90kV ARUE-PAPENOO AVAL. ECI titulaire du marché de travaux de l'époque prend la mise en conformité à sa charge. L'entreprise a programmé l'abaissement du réseau sous le dalot existant, solution validée par la TEP dans la deuxième quinzaine de janvier 2017.

2.2.2 CONDUITE

Le contrat de prestation de conduite a trait aux interventions réalisées en temps réel sur le réseau pour faire face aux aléas et en minimiser l'impact sur l'utilisateur final.

Un suivi mensuel permet de faire le point des indicateurs et actions d'améliorations envisagées et engagées.

2.2.2.1 Temps Moyen de Coupure TMC et Energie Non Distribuée END



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
TMC	1:35	2:15	1:42	0:16	0:23	1:30	0:13	0:03	0:16	0:01
END (Mwh)	71,7	113,8	113,9	10,8	91,6	125,7	10,7	2,7	8,1	0,5

Depuis 2010, les indicateurs de performances se sont nettement améliorés. Les coupures clientèles d'origine transport ont été quasi inexistantes.

Ces bons résultats résultent des investissements, des renouvellements et du programme de rattrapage de la maintenance mis en place depuis plusieurs années. La poursuite du programme prévisionnel d'investissements devrait maintenir ce bon niveau de performance et se préparer à la transition énergétique.

TMC 2016 =00:00:38' Excellent résultat

2 incidents avec impact clientèle

- 1 déclenchement par un défaut d'équipement du régulateur
- 1 déclenchement au poste Papenoo aval suite à une erreur de manipulation

2.2.2.2 Analyse de la conduite

Le réseau actuel est fortement capacitif en raison de la structure basée essentiellement sur des liaisons enterrées. Ces câbles souterrains génèrent du réactif consommé par les abonnés et en partie absorbé par les moteurs thermiques. Trop de réactif sur le réseau provoque une élévation de la tension, 2 possibilités pour limiter ce phénomène, la mise en place de compensateurs de réactif ou la mise hors tension de certaines lignes souterraines du réseau, c'est la solution adoptée actuellement mais elle ne peut perdurer.

TEP a inscrit dans son programme d'investissements la mise en place des compensateurs de réactifs sur son réseau. Des études sont lancées afin de déterminer le dimensionnement des unités et leur emplacement.

2.2.3 TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE

2.2.3.1 Outils de conduite

Initié en 2013, la TEP dispose désormais de son système MISTRAL fonctionnel avec une Base de données indépendante vis à vis de celle du MISTRAL EDT.

- La séparation des flux et le passage sur le port#2 de communication des PAS9035 est achevée,
- La réorganisation de la base de données MISTRAL est terminée,
- Les équipes techniques ont été formées et ont pris la main sur les évolutions du SCADA,
- L'imagerie est en cours d'évolution – fin de cette phase prévu en Mai 2017.

2.2.3.2 Informatique Industriel

Sécurité des systèmes d'informations.

Une mise en conformité des plans de protections informatique s'opère actuellement et se repose sur les recommandations de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations (ANSSI). Des audits de sécurité sont en cours de préparation et devraient être réalisés en 2017.

Mise à jour et fiabilisation du logiciel de comptage.

Une mise à jour de la base de données SQL a été effectuée en début d'année.

Une mise à jour du logiciel ADVANCE est en cours de réalisation avec l'éditeur Landis&Gyr.

Mise en exploitation de la Téléaction ARU-PAPV.

Une remise d'ouvrage à l'exploitant délégué a été faite en fin d'année 2016. La téléaction a pour objectif d'augmenter le transit d'énergie produite dans la vallée de la Papenoo par le réseau côtier.

Formations FLUKE – Fibre Optique et Liaison Cuivre.

L'équipe télécommunication de la TEP a bénéficié d'une formation leur permettant de qualifier et certifier les liaisons cuivre et fibres optique. Les compétences acquises ont été mise à profit lors des études d'extensions du réseau de transport et lors d'interventions urgentes pour dépanner des liaisons Fibre Optique.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 EFFECTIFS ET ORGANIGRAMME AU 31/12/2016

Le 22 avril 2016, un conseil d'administration a désigné :

- Monsieur Marc CHAPMAN président du conseil d'administration.
- Monsieur Thierry TROUILLET directeur général.

	NOM Prénom	Fonction
ADMINISTRATIF ET FINANCIER	CHAPMAN Marc	Président du Conseil d'Administration
	TROUILLET Thierry	Directeur Général Directeur Administratif et Financier
	REGAUD Heimana	Assistante Direction Générale
	BOURRET Pierre	Responsable Qualité, Sécurité, Environnement
	VILLA Béatrice	Responsable Gestion Finances
	GRAND Vaitiare	Conseillère juridique
	PEREZ Nicolas	Attaché Information et Communication
TECHNIQUE	RAHMANI Ahmed	Directeur Technique Responsable Domaine Ingénierie
	ELLACOTT Roti	Assistante Direction Technique
	ELLACOTT Teva	Agent polyvalent
	EDMUNDS Taotaha	Responsable Domaine Exploitation
	GOYVANNIER Moeava	Technicienne d'études
	WONG Rodolphe	Responsable Contrôle et documentation technique
	CHANE Alain	Responsable Domaine Informatique et Télécommunication
	TEVAEARAI Eritaia	Technicien Informatique et Télécommunication
	GATATA Manutahi	Technicien, Chargé de projets
	LEE Kévin	Technicien, Chargé de projets
	TEIHOTAATA Teanu	Responsable Domaine Maintenance
	TINOMOE Warren	Technicien de Maintenance
VOIRIN Tuhiva	Technicien de Maintenance	

3.2 RECRUTEMENT

Le 5 septembre 2016, un technicien de maintenance a été embauché en contrat d'apprentissage (APP) avec le Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles (SEFI), dans le cadre d'une formation préparatoire à la Licence Professionnelle Energies Renouvelables et Maîtrise d'Énergie, en partenariat avec l'Université du Polynésie française et subventionné en partie par le Pays.

Le 1^{er} décembre 2016, un second technicien de maintenance a été embauché pour 12 mois en qualité de volontaire au développement. Ce dispositif « corps des volontaires au développement de la Polynésie française » (CVD) est mis en œuvre et subventionné par la Direction Générale des Ressources

Humaines (DGRH), dans le cadre d'une formation professionnelle tendant à favoriser l'adaptation à l'emploi et l'insertion professionnel des personnes, dans des secteurs d'activités publics ou privés déterminants pour le développement de la Polynésie française.

Le 12 décembre 2016, une juriste a été embauchée en contrat indéterminée, pour veiller à la sécurité juridique de l'entreprise et garantir le respect des exigences légales, réglementaires et contractuelles.

3.3 ACTIONS DE FORMATION

En 2016, 19 actions de formation ont été réalisées. Ces formations ont représentées 86 formations individuelles correspondant à un total cumulé de 1394 heures.

Toutes ces formations ont été réalisées en externe.

Le tableau de suivi de formation permet de recenser et suivre l'ensemble des formations.

En 2016, la répartition en fonction des secteurs Qualité Sécurité et Environnement par pôle en heures de formation a été la suivante :

QSE	Encadrement	Technique	Administratif	Total
Qualité	394	722	109	1225
Sécurité	52	86	15	153
Environnement RSE	0	0	16	16

Il est à noter que les sensibilisations en SST et en Environnement sont périodiquement dispensées au cours de la réunion mensuelle QSE.

4. ASPECTS FINANCIERS

L'année 2016 a été une année d'aboutissement de chantiers financiers de longue haleine permettant à la TEP de mener à bien ses investissements.

Ainsi, les 3 mesures d'allègement des charges annoncées depuis plusieurs années sont concrétisées sur 2016.

1- Abandon de l'amortissement de caducité :

La TEP a obtenu le 23 décembre 2016 l'avenant n°1 au cahier des charges de sa concession l'abandon de l'amortissement de caducité paru au Journal Officiel de la Polynésie française du 30 décembre 2016. Cette charge calculée qui pesait lourdement dans ses résultats, laisse aujourd'hui apparaître des résultats nettement positifs.

L'impact de cet abandon de caducité s'est traduit dans les comptes de l'exercice 2016.

2 – Limites de propriété :

EDT NORD et TEP ont concrétisé la cession d'actifs par convention signée conjointement le 23 décembre 2016, ce qui a généré un produit exceptionnel de 390 millions XPF.

3 – Pertes de Transport d'électricité :

L'article 11 des conventions passées entre Marama Nui et la Polynésie française en décembre 2015, prévoyait que Marama Nui «accepte d'assumer financièrement et à titre temporaire les pertes subies par sa production électrique sur le réseau de transport de la TEP, le temps qu'une augmentation du tarif de transport de l'énergie électrique en haute tension permette à cette dernière d'assumer elle-même les pertes intervenues sur son réseau. A ce titre, les factures mensuelles de pertes émises par MARAMA NUI dans le cadre du contrat en cours, feront l'objet d'un avoir de montant équivalent, tant que le présent engagement sera en vigueur... ».

Cette mesure a été applicable dès la facturation des pertes de mars 2016, ainsi pour l'exercice la charge a été de 12,3MF au lieu de 67MF en valeur normative.

4 – Augmentation du tarif :

Pour 2017, l'arrêté CM n°2048 du 15 décembre 2016 promulgué au JOPF du 23 décembre 2016 a fixé le tarif de transport du kWh suivant le planning ci-après :

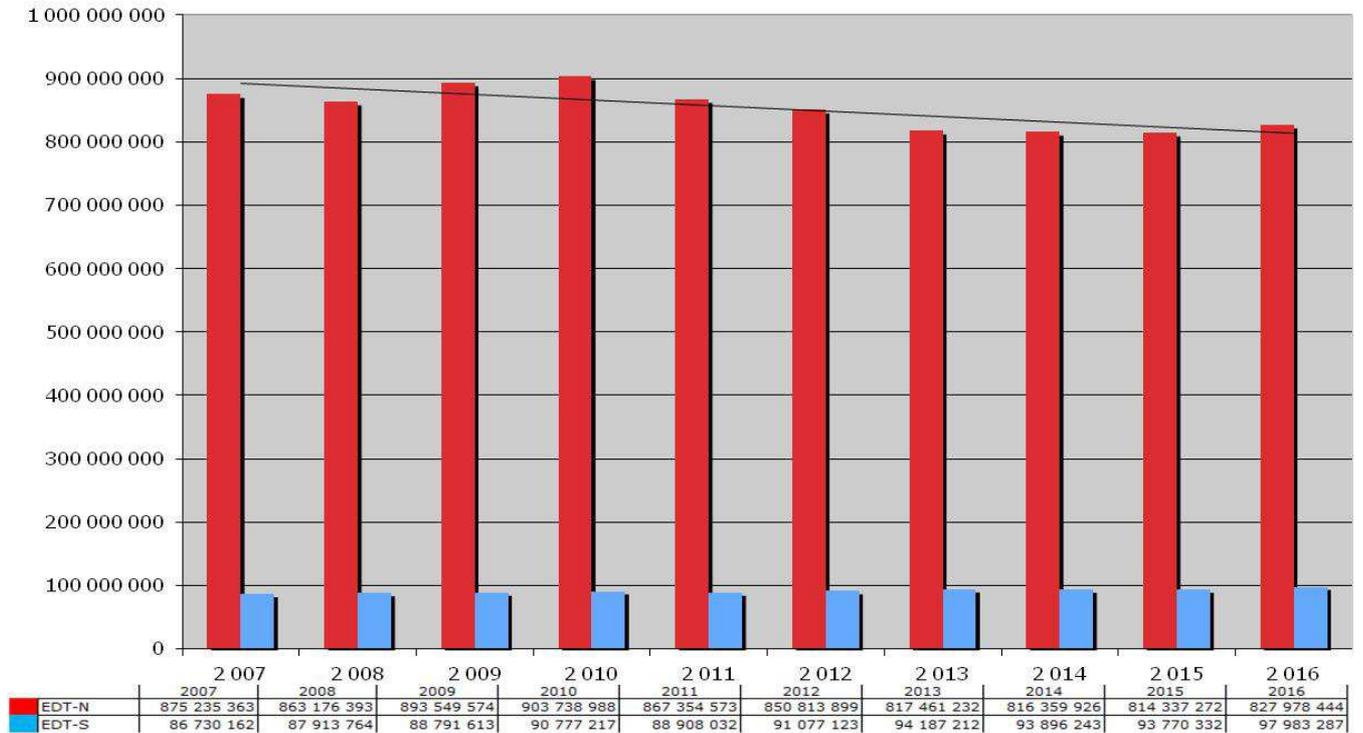
Tarif actuel	2017	
	Tarif au 1er Mars	Tarif au 1er Septembre
1,95F	2,35F	2,75F

Avec cette dernière mesure venant compléter les 3 premières la TEP pourra remplir ses missions actuelles et accompagner le Pays dans la transition énergétique.

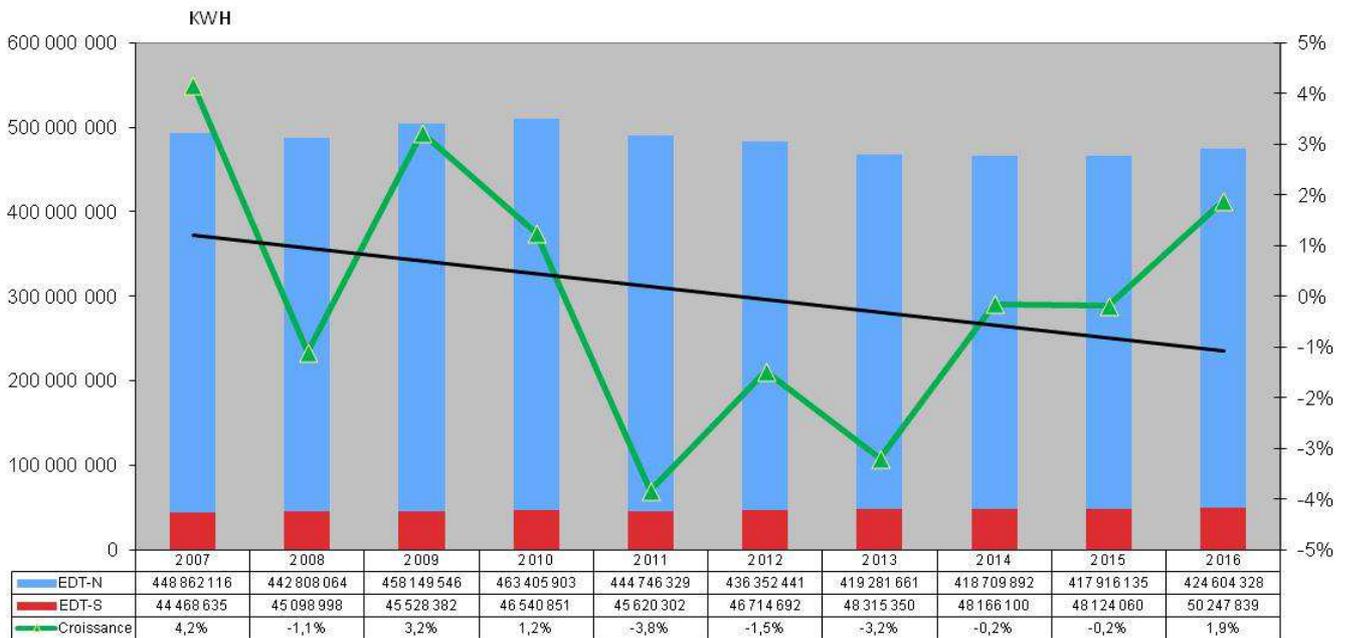
4.1 COMPTE DE RESULTAT

4.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

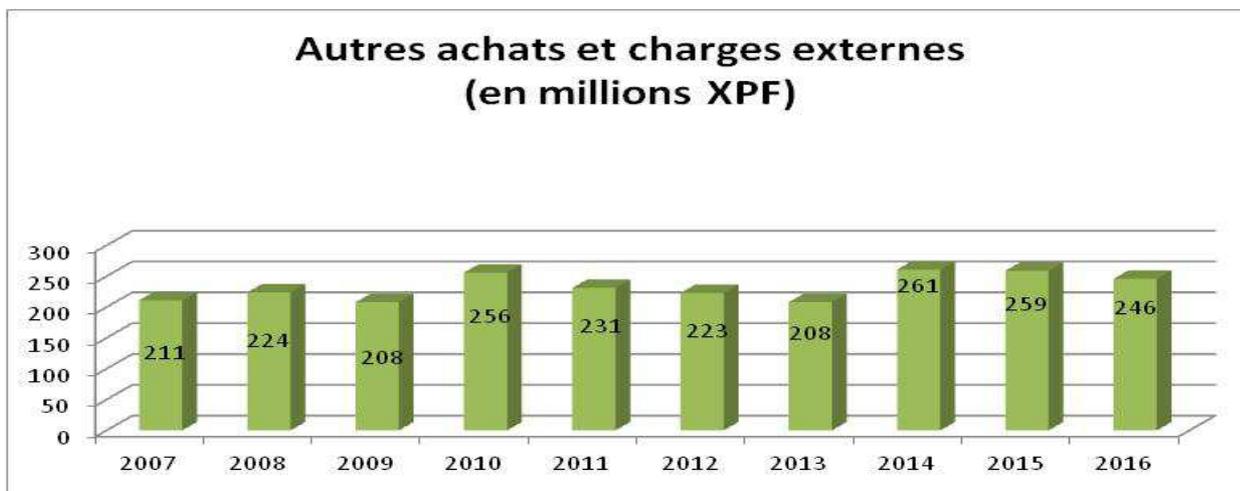
Evolution du Chiffres d'Affaires



L'exercice 2016 a enregistré une augmentation de la consommation de 1.87% alors que cette consommation était en baisse régulière depuis 2010.



4.1.2 CHARGES D'EXPLOITATION



Le volume des charges externes (hors pertes sur transport) est maîtrisé sur la période et enregistrent une baisse de 5% par rapport à 2015.

Les charges d'origine technique, dues aux opérations de maintenance préventives et curatives représentent 50% du total de ces charges.

4.1.3 PRESENTATION DES COMPTES DE RESULTAT AVANT REPARTITION

PRODUITS

	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits d'Exploitation		
Chiffre d'Affaires	925 085 425	908 107 604
Reprise sur provisions et transfert de charges	21 485 583	32 221 811
Total	946 571 008	940 329 415
Produits Financiers	934 779	1 584 172
Produits Exceptionnels	803 617 866	20 733 941
TOTAL GENERAL	1 751 123 653	962 647 528

Faits marquants de l'exercice et impacts sur les comptes :

1-Exploitation

- ✓ Augmentation de la consommation de 1,87%

2-Exceptionnel

- ✓ Abandon de la caducité : reprise lissée jusqu'au terme de la concession 31/12/2027 :
 - 270MF
- ✓ Cession des actifs :
 - Produit de cession de 390MF
 - Reprise de la provision pour renouvellement de 69MF
- ✓ Sortie du contentieux avec JLP : 11MF
- ✓ Reprise de subventions : 64MF

CHARGES

	Exercice 2016	Exercice 2015
Charges d'Exploitation		
Pertes sur Energie	12 351 803	60 847 562
Autres achats et charges externes	245 510 772	259 519 517
Impôts et taxes	12 598 433	14 192 257
Charges de personnel	158 545 924	133 689 000
Dotations aux amortissements et provisions	430 274 428	536 710 325
Total	859 281 360	1 004 958 661
Charges Financières	41 909 456	55 273 940
Intérêts sur emprunts	41 909 456	55 273 940
Charges Exceptionnelles	377 264 914	4 877 945
Dotations aux amortissements et provisions	40 640 948	0
Valeur nette comptable de sortie d'élément d'actif	282 292 975	4 532 676
Autres charges	54 330 991	345 269
I.S et C.S.I.S	104 882 507	4 000 000
Résultat Net de l'Exercice	367 785 416	-106 463 018
TOTAL GENERAL	1 751 123 653	962 647 528

Faits marquants de l'exercice et impacts sur les comptes :

- 1 –Mesures d'allègement des charges :
 - Suppression des pertes depuis mars 2016 : charge de 12MF c/67MF en normatif
- 2- Maîtrise des charges générales :
 - Baisse de 5% des Autres Achats et Charges Externes
- 3-Augmentation de la masse salariale :
 - Recrutements de 2015 en plein emploi sur 2016
- 4-Désendettement de la société :
 - Baisse des intérêts des emprunts de 24%
- 5-Mises en service 2016 pour 485MF :
 - Amortissements techniques de 15MF

Exceptionnel :

- 6-Cession des Actifs :
 - Valeur nette comptable des actifs cédés : 282MF
- 7-Renouvellement du Poste de Tipaerui 30kV :
 - Le conseil d'administration du 12 janvier dernier a voté son renouvellement : la sortie est anticipée dès 2016 :
 - o Charge exceptionnelle d'amortissement de 19MF
- 8-Programme du bouclage du réseau par le Nord :
 - La liaison FAT 4/5-Pylône 1 n'aura plus d'utilité économique, la sortie est dores et déjà appréhendée en 2016 :
 - o Charge exceptionnelle de 2,6MF

4.2 BILAN FINANCIER

4.2.1 PRESENTATION ACTIF / PASSIF

ACTIF		
	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif Net Immobilisé		
Immobilisations incorporelles	16 956 959	9 146 009
Immobilisations corporelles	7 904 703 048	11 574 588 157
Immobilisations Financières	411 553	623 908
Total (A)	7 922 071 560	11 584 358 074
Actif Net Circulant		
Clients et comptes rattachés	568 057 650	183 248 645
Autres créances	24 699 516	14 419 234
Disponibilités	893 115 425	680 359 650
Charges constatées d'avance	26 949 529	23 917 047
Total (B)	1 512 822 120	901 944 576
TOTAL GENERAL (A)+(B)	9 434 893 680	12 486 302 650

Faits marquants de l'exercice et impacts sur les comptes :

- 1- Abandon de la caducité :
 - transfert d'une partie de la provision de caducité en amortissements techniques :
 - ✓ 3 106MF
- 2-Mises en services 2016 : 485MF
 - accroissement des immobilisations de 210MF
- 3-Cession des Actifs TEP à la S.A Electricité de Tahiti (Concession Nord):
 - créance de 390MF
- 4-Programme de renforcement des capacités de transit électrique de la vallée de la Papenoo
 - co-financement FEI (Fonds Exceptionnel d'Investissements) et la Banque de Polynésie
 - ✓ Déblocage total de l'emprunt de 160MF de la Banque de Polynésie le 25/11/2016.

PASSIF

	Exercice 2016	Exercice 2015
Capitaux Propres		
Capital social	1 800 000 000	1 800 000 000
Réserve légale	51 227 367	51 227 367
Report à nouveau	334 320 467	440 783 485
Résultat de l'exercice	367 785 416	-106 463 018
Autres fonds propres	1 849 622 223	1 729 029 171
Provisions pour risques et charges	3 519 648 907	7 065 690 058
<i>Pour litige tiers</i>	18 700 000	8 400 000
<i>Pour caducité</i>	2 974 167 649	6 351 314 234
<i>Pour renouvellement</i>	519 802 174	699 715 120
<i>Pour départ à la retraite</i>	6 579 084	5 860 704
<i>Pour risques</i>	400 000	400 000
Total (A)	7 922 604 379	10 980 267 063
Dettes		
Dettes auprès des établissements de crédits	1 323 257 695	1 380 803 469
Dettes fournisseurs	27 151 039	48 253 504
Dettes fiscales et sociales	144 265 206	55 643 310
<i>Sur Personnel et Organismes sociaux</i>	20 466 921	20 761 120
<i>Impôts</i>	103 282 507	9 389 055
<i>TVA</i>	20 515 778	25 493 135
Dettes fournisseurs sur immobilisation	17 615 361	21 329 333
Autres dettes	0	5 971
Total (B)	1 512 289 301	1 506 035 587
TOTAL GENERAL (A)+(B)	9 434 893 680	12 486 302 650

Faits marquants de l'exercice et impacts sur les comptes :

- 1- Programme dans la Papepoo: Financement FEI –Autres Fonds Propres
 - Acompte de 30% (72MF)
- 2- Reclassement de la Provision pour Renouvellement Utilisée (PRU) – Autres Fonds Propres
- 3- Cession des actifs :
 - Reprise de la provision pour renouvellement de 69MF
- 4-Endettement :
 - Remboursement de 217MF en capital
 - Augmentation de 160MF par emprunt Banque de Polynésie (complément FEI)
- 5-Abandon de la caducité : Reprise de 270MF :
 - Impôt de 105MF

4.2.2 SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Données en M.XPF		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
	Dettes financières	1323	1 377	1 603	1 854	1 899	2 130	2 522
	Capitaux Propres + DAP	13 927	13 784	13 364	12 958	12 201	11 804	10 833
	CAF	326	415	422	483	433	418	540
Taux d'endettement	<u>Dettes Financières</u>	9%	10%	12%	14%	16%	18%	23%
	Capitaux Propres+DAP							
Capacité d'endettement	<u>Dettes Financières</u>	4,1	3,3	3,8	3,8	4,4	5,1	4,7
	CAF							

4.2.3 ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2016	2015	2014	2013	2012
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
b) Nombre de titres créés	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'affaires net	925 085 425	908 107 604	910 256 169	911 648 453	941 890 663
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	532 153 213	418 824 542	435 498 493	710 113 147	405 658 157
c) Impôt sur les bénéfices	104 882 507	4 000 000	4 000 000	4 000 000	2 436 044
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	367 785 416	-106 463 018	-98 515 289	94 939 221	65 192 781
e) Montant des bénéfices distribués au titre de l'année	0	0	0	0	0
RESULTAT DES OPERATIONS REDUITES A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice avant impôt, mais avant amortissements et provisions	2 956	2 327	2 419	2 254	2 334
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2 043	-591	-547	362	-943
c) Dividendes versés par action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	19	18	16	15	14
b) Montant de la masse salariale	158 545 924	133 689 000	137 955 543	128 013 803	117 512 085
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	0

4.3 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ET EBITDA

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2016	2015	2014
Chiffre d'Affaires	925 085 425,	908 107 604	928 005 925
Production immobilisée	20 341 249,	30 202 290	32 613 748
MARGE BRUTE	945 426 674,	938 309 894	960 619 673
Autres Achats et charges externes	-257 862 575,	-320 367 079	-340 400 731
VALEUR AJOUTEE	687 564 099,	617 942 815	620 218 942
	11,27%	-0,37%	
Impôts et taxes	-12 598 433,	-14 192 257	-14 942 202
Charges de personnel	-158 545 924,	-133 689 000	-137 955 543
Transfert de charges d'exploitation	1 144 334,	2 019 521	726 595
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	517 564 076,	472 081 079	468 047 792
	9,6%	0,9%	
Dotation aux amortissements	-419 256 048,	-495 263 684	-486 804 442
Dotation aux provisions	-11 018 380,	-41 446 641	-33 569 114
RESULTAT D'EXPLOITATION	87 289 648,	-64 629 246,	-52 325 764
Produits financiers	934 779,	1 584 172	4 943 527
Charges financières	-41 909 456,	-55 273 940	-62 910 206
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	46 314 971,	-118 319 014,	-110 292 443
Produits exceptionnels	803 617 866,	20 733 941	32 983 716
Charges exceptionnelles	-377 264 914,	-4 877 945	-17 206 562
RESULTAT EXCEPTIONNEL	426 352 952,	15 855 996,	15 777 154
Impôts sur les bénéfices	-104 882 507,	-4 000 000	-4 000 000
RESULTAT DE L'EXERCICE	367 785 416,	-106 463 018,	-98 515 289

EBITDA	2016	2015	2014
Bénéfice avant intérêts, impôts, et DAP			
Chiffre d'Affaires	925 085 425,	908 107 604	928 005 925
- Autres Achats et Charges Externes	-257 862 575,	-320 367 079	-340 400 731
- Charges de Personnel	-158 545 924,	-133 689 000	-137 955 543
EBITDA (proche de l'E.B.E)	508 676 926,	454 051 525,	449 649 651,
Capitaux propres :	2 553 333 251,	2 185 547 834,	2 292 010 852,

Il permet de mesurer le niveau de rentabilité du processus d'exploitation.
Son objectif est d'identifier la création de richesse produite par l'entreprise.

A partir de l'EBITDA nous pouvons établir le ratio suivant :

- Ratio de rentabilité brute des Capitaux propres = EBITDA /Capitaux Propres

2 016,	2015	2014
19,92%	20,78%	19,62%

5. CERTIFICATION QUALITE, SECURITE, ENVIRONNEMENT (QSE)

5.1 SYNTHESE QSE 2016

Depuis 2012, la TEP est certifiée sur les 3 normes de renommées internationales, ISO 9001 pour la Qualité, ISO 14001 pour l'environnement et OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail.

Pour vérifier que la TEP répond bien aux exigences de ces normes, chaque année un auditeur de l'Agence Française de Normalisation (AFNOR) vient spécialement de métropole pour auditer la société sur son système de management intégrant ces 3 référentiels.

Lors du dernier audit, d'avril 2016 AFNOR n'a constaté aucune non-conformité et a mis en évidence 13 points forts, 6 pistes de progrès et 5 points sensibles sur lesquels la société devra apporter une attention particulière afin que lors de l'audit suivant, ces points soient régularisés. On relèvera en particulier :

- Les 2 non-conformités mineures constatées lors de l'audit 2015 ont été levées, la TEP ayant apportée des réponses satisfaisantes à ces 2 écarts.
- La communication externe est bien structurée et la dernière enquête montre une amélioration significative de l'image de la TEP.
- Il n'y a pas eu de plainte du voisinage des installations de la TEP et aucun accident du travail n'a été à déplorer.
- Les dispositions de gestion des compétences ont évolué suite à un écart notifié lors de l'audit précédent. Elles sont adaptées à la taille et à la structure de la TEP.
- La sensibilisation aux risques SST et environnementaux est assurée. L'ensemble du personnel, y compris administratif, a une habilitation électrique.
- Au niveau de la réalisation, il est constaté une bonne maîtrise du cœur de métier de la société et de bonnes compétences techniques sont disponibles dans l'entreprise. Les aspects environnementaux et de Santé et Sécurité au Travail sont bien maîtrisés à tous les niveaux.
- Concernant les fournisseurs, le rapport d'audit stipule que la TEP a mis en place de bonnes dispositions de maîtrise des sous-traitants incluant les aspects environnement et sécurité.
- D'une manière générale, les relations avec les parties prenantes sont suivies et sont de très bonne qualité.

La TEP mène des projets en matière de transport d'électricité structurant pour le Pays. Ces projets sont réalisés en collaboration avec le Pays et d'autres partenaires (EDT, RTE, etc.).

Globalement, au niveau du pilotage de la SEML TEP, AFNOR fait le constat général que le système de management intégré QSE est bien géré et convenablement déployé à tous les niveaux de l'entreprise. Les ressources nécessaires sont en effet disponibles.

5.2 OBJECTIF 2017 : ISO 26000 - RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)

Pour 2017, la SEML ambitionne d'accroître son référentiel QSE à l'ISO 26000 relative à la RSE afin de mettre en évidence son implication Sociétale.

Déjà, lors de l'audit de suivi 2013, la TEP avait profité de la venue de son auditeur QSE, également habilité à auditer en Responsabilité Sociétale, pour faire en parallèle une pré-évaluation ISO 26000 « Responsabilité Sociétale » de son système.

Sans avoir préalablement déployé les exigences de l'ISO 26000 dans son organisation, il ressort de cette pré-évaluation que la TEP est : « une TPE responsable et apprenante, au fort ancrage territorial, au service du développement durable de son territoire » et qu'il est raisonnable de penser que la TEP,

de par sa maturité QSE, se situe d'ores et déjà entre les niveaux « Initial » et « Progression », ce qui est très encourageant.



« Ce niveau caractérise globalement des entreprises qui sont en train de dépasser le simple stade du discours, de l'affichage et de la prise de conscience. Il est représentatif d'une maturité naissante, de l'existence de bonnes pratiques dans certains domaines de la RSE mais également d'une intégration encore non aboutie du sujet dans la totalité des process et des pratiques de l'entreprise ».

Il est à noter qu'à partir du stade « Progression », actuellement niveau de la majorité des organisations qui se tournent vers l'ISO 26000, l'organisme audité peut communiquer sur son implication sociétale sous couvert des reconnaissances de renommées internationales AFAQ et AFNOR.

Depuis cette pré-évaluation, la TEP a continué à renforcer son assise sociétale en menant des actions et participant à de nombreuses organisations dans ce domaine.

Et considérant par ailleurs qu'en 2015, la politique sectorielle de l'énergie a été formalisée au travers d'un Plan de Transition Energétique 2015-2030 qui accorde à la TEP un rôle central pour le déploiement des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Officialisée par le ministère en charge des énergies, la feuille de route qui découle de ce Plan permet de renforcer considérablement l'emprise sociétale de la TEP dans la société polynésienne.

Ainsi, l'ensemble des actions menées depuis plusieurs années et les perspectives d'évolution de la société permettent d'attester la bonne implication de la TEP à contribuer au développement durable. De ce fait, il devient pertinent de faire reconnaître le déploiement des pratiques vertueuses développées au sein de son organisation et mettre en évidence son fort ancrage territorial et sociétal. Pour cela, il conviendrait désormais pour la SEML TEP de valider une évaluation ISO 26000 au minimum au niveau « progression » dans le courant de l'année 2017.

6. ASPECTS JURIDIQUES

Affaires ELLACOTT c/TEP

- **Affaire Tribunal du travail ELLACOTT c/ TEP- Rupture du contrat de travail** : par jugement du 28.11.2013, le Tribunal du travail de Papeete a dit que l'intéressé n'était pas lié à la société par un contrat de travail et l'a débouté de l'ensemble de ses demandes d'indemnités et de dommages et intérêts. M. ELLACOTT a interjeté appel de la décision. Le dossier est toujours en cours de mise en instance devant la chambre sociale de la Cour d'appel de Papeete. Une audience est prévue le 9 juin 2017.
- **Affaire Tribunal Mixte de Commerce ELLACOTT c/ TEP- Révocation irrégulière et abusive de ses fonctions de DG** : le 11.04.2016, le tribunal mixte de commerce a rendu son jugement, condamnant la TEP au paiement d'une indemnité de 8.000.000 XPF pour révocation irrégulière et abusive ainsi qu'au paiement de 400.000 XPF au titre de frais irrépétibles. La TEP a fait appel de ce jugement, une provision de 8.400.000 XPF ayant cependant été constituée pour ce dossier. Une audience est prévue le 12 mai 2017.

Affaire SPRES C/ TEP – Marche relatif au reseau de transport entre punaruu et atimaono

Dans ce litige, la SPRES demandait au tribunal mixte de commerce de condamner la TEP à lui payer la somme de 73 398 812 XPF (augmentée de intérêts) au titre de prétendus travaux supplémentaires constitués par la démolition et la reconstruction de chambres de tirage et de regards de visite, réalisés dans le cadre du marché de travaux du 30.04.2010, dont l'objet était la réalisation d'un réseau de transport électrique souterrain entre les postes de Punaruu et Atimaono.

Par jugement rendu le 18 novembre 2016, le tribunal mixte de commerce a débouté la SPRES de ses demandes et a l'a condamné à payer 300.000 XPF de frais irrépétibles ainsi qu'aux dépens.

Par requête du 24 mars 2017, la SAS SPRES a fait appel de cette décision. Pour l'heure, on ne sait pas quelle suite sera donnée à cette affaire par le reprenneur de la SAS SPRES, à l'encontre de laquelle une procédure de liquidation judiciaire avait été ouverte le 13 mars 2017.

Affaire TEP c/ SPRES – Déclaration d'une creance relatif au marche de reseau de transport entre vairaatoa et arue – procédure collective SPRES

Dans le cadre de la procédure collective dont fait l'objet la SPRES, le 2.12.2015, la TEP a demandé au juge commissaire d'admettre sa créance chirographaire d'un montant de 46.644.805 XPF.

Cette somme correspond au coût des travaux réalisés par la TEP, suite aux malfaçons constatées lors de l'exécution par la SPRES du marché du 3.07.2007 relatif à la ligne Vairaatoa-Arue (Travaux de renforcement de la liaison 30 kV entre les postes source de VAIRAATOA et ARUE).

Par jugement en date du 13 mars 2017, le tribunal mixte de commerce a placé la SAS SPRES en liquidation judiciaire. Une proposition de rachat s'est en suivie, celle-ci ayant été acceptée par le juge. La TEP reste donc dans l'incertitude quand à ses chances de recouvrer la créance dont il s'agit, la créance ayant été réévaluée par la TEP à 10.075.164 XPF.

Affaire CHUNG C/ TEP – Eboulement dans la ZI de PUnARUU

L'affaire est toujours entre les mains des assurances respectives, en responsabilité civile. La provision constituée, de 500.000 XPF, permet la prise en charge de la franchise soit 400.000 XPF.

AFFAIRE STALENS C/ TEP- Révocation abusive et vexatoire de ses fonctions de directeur general

Par requête signifiée le 28.10.2016, Guy STALENS a assigné la TEP devant le tribunal mixte de commerce de Papeete, ce dernier estimant avoir été révoqué de ses fonctions de directeur général de façon abusive et vexatoire. Il sollicite 10.000.000 XPF de dommages et intérêts ainsi que 300.000 XPF au titre des frais irrépétibles. Pour cette affaire, une provision de 10.300.000 XPF a été constituée. Une audience est prévue le 19 mai 2017.